

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY LORS DE LA
"FETE DE LA ROSE" DE LA
FEDERATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE

(Lille, 20 mai 1984)

Chers amis,
Chers camarades,

C'est avec joie que je vous retrouve aujourd'hui.

La joie d'être ensemble, bien sûr, mais aussi la joie d'accueillir Lionel JOSPIN, le Premier secrétaire du parti socialiste et le chef de file de la liste socialiste pour l'élection européenne du 17 juin.

Lionel JOSPIN doit conduire un combat difficile. La période est rude. Nos adversaires sont rassemblés. Nous devons donc tous nous mobiliser pour épauler Lionel JOSPIN, pour relayer son action et celle de tous les candidats qui figurent sur sa liste.

Car ce scrutin du 17 juin est important.

Certes, il ne met pas en cause l'équilibre politique du pays. L'assemblée nationale, élue en juin 1981, est en place pour 5 ans. Ceux qui tentent de transformer l'élection européenne en opération de politique intérieure se trompent donc de combat.

Ils se livrent à une opération.

En se regroupant artificiellement, le RPR et l'UDF clairoonnaient qu'ils feraient plus de 50 % des voix. Ils en rabattent déjà.

*à Lionel Jospin
Premier secrétaire
du parti socialiste
la + haute responsabilité
avec autorité et
sachant très
bien de son rôle d'homme
avec le parti
général d'une
assemblée plus étroite
transmission du parti
d'aujourd'hui - si il conduit
argument avec la
série et la responsabilité
les honneurs et du renouvellement
des idées
La tâche est de transformer
les partis sociaux et le parti
travailliste en parti
d'opposition - en fait de
force nationale
Associé aux forces de la gauche
→ le combat pour l'Europe*

Cahin-caha, Madame VEIL traîne derrière elle la droite profonde, la droite musclée, la droite qui n'a rien compris ni rien oublié. Je veux parler de MM. MALAUD, PONIATOWSKI, HERSANT...

Et voici que Madame VEIL a formé un tandem avec M. PONS. M. PONS qui, lors de la précédente élection européenne, en 1979, déclarait : "Madame VEIL n'a aucune compétence en matière européenne. Elle n'y connaît rien" !

Madame VEIL n'est pas rancunière et M. Pons n'a pas beaucoup de mémoire !

Mais est-ce vraiment l'Europe qui les intéresse ?

Ils sont en réalité gênés sur ce terrain car ils voient bien le travail exceptionnel qui a été accompli par la France, par le président de la République et par le gouvernement.

Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est l'avenir de la construction européenne. Et, sous la présidence française, nous mettons les bouchées doubles.

Roland DUMAS, le ministre des affaires européennes, rappelait encore dimanche dernier qu'après le sommet d'Athènes, 18 dossiers importants étaient ouverts et demeuraient sans solution.

Aujourd'hui, après le sommet de Bruxelles présidé par François MITTERRAND, 17 dossiers sont réglés. Un seul demeure en suspens : la contribution britannique. Et sur ce dossier vous savez qu'il y a d'un côté les 9 pays et de l'autre Madame THATCHER.

Je ne veux pas entrer dans le détail de ce dossier mais ce qui fait problème, ce qui explique l'attitude des 9 partenaires de la Grande-Bretagne, c'est que l'exigence britannique viole un des principes même de la Communauté européenne.

En voulant obtenir le remboursement de droits de douanes perçus par la Communauté sur des marchandises entrées sur territoire britannique, Madame THATCHER semble ignorer que ces marchandises peuvent circuler ensuite dans l'ensemble de la Communauté. C'est cela l'union douanière, c'est cela l'unité de marché.

Il est vrai que les Britanniques peuvent, pour justifier leur revendication, s'appuyer sur le précédent de 1980. Valéry Giscard d'Estaing avait en effet, cette année là, accepté la ristourne réclamée par la Grande-Bretagne.

C'est cette erreur commise en 1980 par le fidèle supporter de Madame VEIL qui explique une grande partie du blocage d'aujourd'hui. Et cela il faut le savoir !

Chacun comprend mieux dès lors, que la droite parle plus volontiers de politique intérieure que de politique européenne !

L'Europe est pourtant une dimension essentielle de notre avenir.

Et où mieux que dans cette région frontalière, dans ce Nord où la frontière sépare souvent artificiellement des villages et des familles, où mieux qu'ici peut-on le mesurer ?

C'est ensemble que les Européens réussiront à surmonter le défi de la nouvelle révolution industrielle.

C'est ensemble qu'ils construiront la nouvelle société industrielle.

Je ne prendrai qu'un seul exemple.

Actuellement, en Allemagne, les syndicats de la métallurgie sont mobilisés. Ils ont engagé une lutte capitale pour les 35 heures !

Et chacun voit bien que cette revendication traverse toute l'Europe et que les réponses qui seront apportées devront, nécessairement, être les mêmes dans toute l'Europe. Nous devons avancer d'un même pas, c'est la condition même d'un bon fonctionnement de la Communauté.

Les horaires de travail ! Dès l'origine même de nos civilisations, ils ont été au centre des affrontements sociaux.

Alors que la société industrielle n'était pas encore née, au temps des guerres de religion, les citadins révoltés luttèrent déjà pour conserver les journées chômées en raison des fêtes religieuses.

C'est à partir de 1830 que sont menées les premières grandes grèves sur la durée du travail et l'instauration de la journée de 10 heures aura, en 1848, une durée aussi éphémère que celle de la seconde République.

Ce fut ensuite la longue lutte pour la journée de 8 heures. Une lutte que nous continuons à saluer, chaque année, le 1er mai.

Et la gauche s'est toujours inscrite dans ce combat. Elle a toujours dû affronter les mêmes arguments, les arguments de ceux qui refusaient de réglementer le travail des enfants au nom de fausses nécessités économiques !

Et pourtant, lorsque les Japonais réfléchissent sur l'avenir de l'agglomération d'OSAKA - une agglomération de 20 millions d'habitants qui réalise 2 % du P.N.B mondial - ils envisagent pour l'an 2000 une durée de travail hebdomadaire de 20 heures !

En 1936, avec la gauche, avec le gouvernement de Léon BLUM, ce fut la semaine de 40 heures. Et déjà cette réduction de la durée du travail avait été conçue comme une réponse au chômage provoqué par la crise de 1929.

En 1981, dès notre arrivée au pouvoir, nous avons repris la marche en avant en passant de 40 à 39 heures.

*nos civilisations
subissent de
vastes ébranlements*

L'action engagée par les syndicalistes allemands mérite donc qu'on y réfléchisse. Elle devrait, me semble-t-il, interpeller les Français, tous les Français : syndicalistes, chefs d'entreprises, responsables politiques. La conférence européenne des syndicats a d'ailleurs fait des 35 heures un axe prioritaire de revendication. Je m'en suis entretenu, à Strasbourg, avec ses dirigeants.

Et chacun sait bien que, pour ma part, je pense également que la réduction de la durée du travail est un élément important d'une politique de lutte contre le chômage.

Pendant deux ans, grâce au développement de la formation professionnelle, grâce aux 39 heures, grâce aux contrats de solidarité, grâce aux pré-retraites, nous avons obtenu des résultats exceptionnels en Europe. Près de 200.000 emplois ont pu être sauvegardés en 1982 et autant en 1983.

Pendant deux ans nous sommes parvenus, ainsi que je m'y étais engagé, à stabiliser le chômage.

Aujourd'hui le flot a recommencé sa progression. Cela s'explique essentiellement par deux raisons.

D'abord une nette tendance à la diminution des embauches. Elle résulte à la fois de la baisse des effectifs industriels et de la fin des recrutements provoqués par les contrats de solidarité.

Ensuite, la démographie particulière de la France qui fait que chaque année, même sans pertes d'emplois, il faut créer 200.000 emplois supplémentaires. Cette entrée des jeunes sur le marché du travail qui doit être organisée tous les ans est essentielle. Il est indispensable de maintenir ce flux.

Les jeunes sont les premières victimes du chômage. Nous devons tout faire pour les préparer à trouver un emploi. Voilà pourquoi le gouvernement a engagé un effort sans précédent de formation professionnelle. Un effort qu'il faut prolonger.

A ceux qui condamnent l'action du gouvernement, à ceux qui osent parler de manipulation des statistiques, je dirai que, même la presse de M. Hersant, quand elle parle du chômage en Grande-Bretagne, décrit des villes, comme Liverpool par exemple, comme "une ville à la dérive".

C'est une génération entière qui a été sacrifiée. Cette politique nous la refusons.

Les politiques économiques libérales sont fondées sur l'acceptation d'une société à deux vitesses, de ce que l'on appelle une société "duale". Il y a ceux qui peuvent suivre le rythme, ceux qui peuvent faire face à la mutation, et les autres, les laissés pour compte.

C'est cette vision d'une société à deux vitesses que nous refusons.

J'ajoute que lorsqu'on parle du chômage, on cite en général le nombre des demandeurs d'emplois.

C'est naturel, mais je voudrais attirer l'attention sur une autre dimension qui me semble importante. Je veux parler du pourcentage de la population active qui est touchée par le chômage. Ce critère permet de mieux apprécier, comparativement, l'ampleur du mal.

Je dois dire qu'au niveau de la Communauté européenne deux pays seulement se situent en dessous de la moyenne de la CEE en ce qui concerne le pourcentage de la population active victime du chômage. Ces deux pays sont l'Allemagne et la France. (Le Luxembourg présente un cas particulier).

En effet alors que la moyenne européenne est de 11,3 % de chômeurs, le pourcentage est de 9 pour l'Allemagne et 10 pour la France.

La Grande-Bretagne avec 12 % ; l'Italie avec 13 % ; la Belgique avec 14 %, les Pays-Bas avec près de 15 % sont plus gravement touchés que nous.

Donc ne dramatisons pas une situation qui n'en est pas moins préoccupante et à propos de laquelle le gouvernement se mobilise.

Et je le dis aux syndicalistes notamment. Ils doivent eux aussi être attentifs à ces évolutions.

Les syndicats défendent les salariés. Ils défendent leur emploi. Il n'y a là rien qui puisse gêner un chef de gouvernement de gauche.

Ils sont dans leur rôle.

Mais il faut que dans cette lutte pour l'emploi les syndicats ne se trompent pas de cible. L'immobilisme serait une erreur : pour le pays, pour notre industrie et donc pour l'ensemble des travailleurs.

Nous devons adapter notre démarche. Nous devons privilégier la solidarité et donc le partage du travail. On ne peut à la fois réclamer des emplois pour un plus grand nombre de travailleurs et une augmentation du pouvoir d'achat de ceux qui bénéficient d'un travail.

Il faut que l'ensemble des forces sociales du pays prennent davantage en charge le partage du travail, cette règle élémentaire de solidarité !

La lutte pour l'emploi, la lutte contre le chômage ne peut pas être seulement l'affaire du gouvernement.

Certes nous nous en préoccupons.

Nous devons élever de nouvelles digues. Nous devons donc prendre de nouvelles mesures pour lutter contre le chômage.

C'est essentiel et le gouvernement y travaille. Je réunirai prochainement les ministres pour que nous puissions arrêter rapidement ces nouvelles mesures.

Mais, sans attendre, je veux inciter l'ensemble des partenaires sociaux à s'engager plus résolument dans la voie de la réduction de la durée du travail.

Ils doivent le faire avec détermination mais aussi avec réalisme.

Oui la réduction de la durée du travail est un bon outil. Mais il doit être utilisé avec précaution, il doit être adapté selon les entreprises, selon les branches industrielles. Je parlais tout à l'heure de 1936 et des 40 heures. C'est vrai que, dès 1938, il a fallu aménager le dispositif arrêté deux ans plus tôt parce qu'il était trop rigide. C'est un peu un travers français. Nous sommes, depuis plus d'un siècle, le seul grand pays européen à avoir effectué la réduction de la durée du travail par voie législative.

Cela résulte d'une certaine tendance à l'étatisme propre à la France et que le président de la République vient d'ailleurs, à juste titre, de critiquer.

Cela résulte aussi du manque de dialogue social, du refus opposé pendant trop longtemps par le patronat à toute négociation sérieuse. Et je regrette qu'aujourd'hui encore les chefs d'entreprise ne s'engagent pas résolument dans cette voie, ne se prêter pas à des négociations sur le partage du travail ou sur le temps partiel.

Contrairement à ce qu'affirme M. Gattaz, le passage aux 39 heures a eu un effet positif sur l'emploi. Cet effet est apparu dans les résultats de l'enquête sur l'emploi du 1er juillet 1982. Pour la première fois depuis 1976, les effectifs industriels augmentaient en effet.

On estime que le passage aux 39 heures a permis de sauvegarder 70.000 emplois au minimum !

M. Gattaz affirme en outre que l'on travaille moins en France que dans les autres pays industrialisés. C'est un argument qui est répété depuis des décennies. Il n'en est pas moins inexact.

Les 5 semaines sont de règle au Danemark, au Luxembourg, en Suède, en Allemagne.

Le nombre des jours fériés est sensiblement le même dans tous les pays européens. La France se situant dans la moyenne.

Bref, la durée annuelle effective de travail dans l'industrie est pratiquement la même en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie mais aussi aux Etats-Unis.

J'ajoute que lorsqu'on compare, comme le fait le C.N.P.F., la situation de la France avec celle des Etats-Unis et du Japon, on escamote un point essentiel. A savoir qu'en matière d'emploi la situation de l'Europe est différente. La poussée du chômage est beaucoup plus forte dans l'ensemble des pays d'Europe qu'en Amérique du nord et au Japon et c'est la raison pour laquelle la réduction de la durée du travail se pose particulièrement en Europe. C'est la raison pour laquelle les pays de la Communauté doivent s'avancer, ensemble, dans la voie de la réduction de la durée du travail.

Mais pour que la réduction du temps de travail constitue un instrument efficace de lutte contre le chômage, il faut qu'elle permette, en même temps, une réorganisation de la production.

Deux conditions économiques sont nécessaires et nous sommes en mesure, je crois, de pouvoir les réunir. Il y a d'abord la maîtrise des coûts salariaux. Elle est en bonne voie. Il y a ensuite une utilisation plus efficace des équipements.

Nous ne devons pas nous enfermer dans un système rigide. Il faut que plusieurs travailleurs puissent se relayer sur la même machine comme il faut, dans le tertiaire, allonger les durées d'ouverture des guichets, des bureaux ou des magasins.

Il ne s'agit pas d'accroître la durée de fermeture des entreprises mais, bien au contraire, de leur permettre de travailler davantage avec des salariés qui, individuellement, travailleront moins.

Il faut réduire le temps de travail sans réduire les capacités de production.

Il faut que la réduction du temps de travail soit négociée comme un facteur de maintien, voire d'accroissement, des effectifs des entreprises.

Il s'agit, par ce biais, d'obtenir des gains de productivité, de favoriser la modernisation des équipements et donc le renouveau de notre industrie. La réduction de la durée du travail peut-être, en effet, un facteur d'accélération de l'automation de nos usines.

C'est dire que des discussions doivent absolument s'engager, dans chaque secteur, dans chaque branche, pour tenter, par une réorganisation de la production liée à une réduction et à un aménagement du temps de travail de sauver des emplois.

Il faut que ces discussions prennent en compte à la fois l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

Certes de telles négociations sont délicates, difficiles même. C'est pourquoi le gouvernement cherche à les aider.

L'instrument qui permet à ces négociations d'aboutir ce sont les nouveaux contrats de solidarité sur la durée du travail. Ils peuvent permettre le maintien d'emplois qui, sinon, seraient menacés.

Chacun doit bien comprendre l'enjeu. Chacun doit bien comprendre que la baisse de la durée du travail peut être porteuse d'un autre modèle de développement si elle sait s'adapter aux réalités de chaque branche, de chaque entreprise.

Si les travailleurs doivent, dans ces négociations, accepter une non progression ou une moindre progression de leur pouvoir d'achat, les chefs d'entreprise doivent, pour leur part, ne pas se borner à remplacer des hommes par des machines. Ils doivent s'attacher à réorganiser leur production de manière à ce que le plus grand nombre d'hommes possible puisse faire travailler les machines.

C'est réalisable pour le plus grand bénéfice de l'entreprise qui gagne en productivité comme de la communauté nationale.

La réalité européenne, le fait que notre avenir en dépend, sont donc illustrés notamment par cette lutte des travailleurs allemands pour les 35 heures.

Une lutte qui correspond, bien sûr, par bien des aspects aux spécificités allemandes. C'est ainsi, par exemple, que les travailleurs allemands ont vu leur pouvoir d'achat sérieusement baisser au cours des 3 dernières années ce qui - permettez-moi de le souligner - n'est pas le cas en France !

Ils avancent donc des revendications qui n'auraient pas lieu d'être en France.

Mais cette lutte est importante pour l'avenir. Car il s'agit, au bout du compte, de savoir si les pays européens veulent, ensemble, enrayer le chômage.

L'Europe c'est l'avenir de tous les jeunes, c'est la société industrielle de demain.

L'Europe c'est l'Airbus et ce doit être demain le tunnel sous la Manche.

L'Europe ce sont les satellites de communication.

Nous devons nous mobiliser pour l'Europe.

Les jeunes doivent prendre en charge le renforcement de la Communauté car ainsi ils prennent en charge leur propre avenir.

Voilà l'un des enjeux du scrutin du 17 juin.

Voilà en quoi votre vote, le 17 juin, sera important.

Par votre choix vous signifierez votre volonté de voir l'ensemble des pays de la Communauté coordonner enfin leur action en faveur de l'emploi.

Pour atteindre cet objectif quel est le meilleur moyen ?

En France comme dans toute la Communauté, il est simple :

Il faut voter pour la gauche !

Il faut voter pour un véritable espace social européen !

Il faut voter pour l'Europe des Travailleurs, celle que défend Lionel JOSPIN à qui je cède la parole.

--ooOoo--